



ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAPa)

Le CAP agricole (CAPa) prépare à un métier dans différentes spécialités de l'agriculture, de l'horticulture ou des services à la personne. Accessible dès la sortie du collège, il se prépare en 2 ans soit en établissement d'enseignement agricole, soit en CFA (centre de formation d'apprentis).



Différentes spécialités

- * Agricultures des régions chaudes
- * Jardinier paysagiste
- * Lad-cavalier d'entraînement
- * Maréchal ferrant
- * Métiers de l'agriculture
- * Opérateur en industries agroalimentaires, option conduite de machines ou transformation de produits alimentaires
- * Palefrenier soigneur
- * Services aux personnes et vente en espace rural
- * Travaux forestiers



Permet une insertion dans la vie active
comme ouvrier ou employé qualifié.

Des poursuites d'études sont possibles
en particulier en bac professionnel.



Des **enseignements généraux** comme le français, l'histoire-géographie, les mathématiques, physique- chimie, les langues vivantes, l'EPS... qui représentent un peu moins de la moitié de l'emploi du temps hebdomadaire et sont en lien étroit avec les enseignements professionnels.

Des **enseignements professionnels** représentant un peu plus de la moitié de l'emploi du temps.

Ils se déroulent sous forme de cours, de travaux pratiques, de travaux en atelier, en intérieur ou en extérieur, en fonction de la spécialité choisie.



Un volume horaire est dédié à la consolidation des acquis, à l'**accompagnement personnalisé** et à l'accompagnement au choix d'orientation (sous la forme de soutien, d'aide individualisée, de tutorat ou encore d'aide à la poursuite d'études).



Des **périodes de formation en milieu professionnel**

1 stage individuel obligatoire de 12 semaines dont 11 sont prises sur la scolarité dans une entreprise du secteur professionnel.

1 stage collectif «Éducation à la santé, à la sécurité et au développement durable»: une semaine de stage collectif consacrée aux thématiques liées à l'éducation à la santé, à la sécurité et au développement durable.

95,4%

de taux de réussite
aux examens en 2025